

PREVENTION DU SUICIDE : Formation Module «Sentinelles»

Durée : 7 heures

Public : toute personne, simple citoyen ou professionnel non clinicien, en mesure et disposé à repérer et appréhender la souffrance psychologique et la problématique suicidaire au service de sa ou de ses communautés de vie.

Nombre maximum de participants : 21 stagiaires

Prérequis :

Tout acteur territorial engagé et/ou concerné par la thématique de la prévention du suicide.
Tout individu mettant des habiletés et dispositions spontanées à l'entraide au service de sa communauté de vie.

Formateurs :

Co-animation par deux formateurs accrédités à dispenser la formation définie par le programme national de prévention du suicide.

Préambule :

Les actions de formation s'intègrent dans le cadre plus large de la prévention du suicide, qui demeure pour l'OMS dans son dernier rapport (2014) l'une des priorités de santé publique, en France comme dans tous les pays industrialisés.

La prévention par la mobilisation de sentinelles procède d'un véritable dispositif stratégique articulant politique de santé publique, organisation de l'offre de soin et engagement des partenaires sociaux et associatifs. La formation *sentinelle* vise à consolider le premier maillon de la chaîne prévention pour les personnes en souffrance en facilitant leur accès aux soins.

Cette formation a pour but de faciliter, à l'échelle du territoire, le repérage et l'accès aux soins des personnes suicidaires qui n'y auraient pas spontanément recours.

Objectifs :

- Repérer les personnes en souffrance au sein de sa communauté de vie
- Aller vers les personnes repérées, et ajuster ses modalités relationnelles auprès d'elles
- Orienter les personnes repérées vers les ressources appropriées
- Connaître le champ et les limites de son action
- Prendre soin de sa propre santé mentale

PROGRAMME :

MATIN

- Accueil & présentation du contenu de la formation
- Cadre et contexte dispositif Prévention du suicide
- Les principaux points de repère et notions de base pour guider l'interaction avec une personne en souffrance.

Pause

- Les principales caractéristiques du processus suicidaire et de ses déterminants
- Les principaux mythes autour du suicide

-----Pause déjeuner-----

APRES MIDI

«Etre sentinelle, en pratique»

- Les caractéristiques du rôle de sentinelle
- Savoir repérer les signes d'alerte d'un risque suicidaire et savoir graduer son inquiétude face à de tels signes
- Savoir aller vers une personne repérée, interagir avec elle et l'accompagner dans sa démarche d'accès aux soins
- Savoir orienter une personne repérée vers les ressources d'aide appropriées
- Connaître les situations à risque pour sa propre santé psychique et savoir les anticiper ou réagir en se préservant

Pause

- Jeu de rôle
- Conclusion de la journée et questionnaire de satisfaction.

METHODOLOGIE

- Apports théoriques
- Diaporama
- Mémo
- Mises en situation

Une attestation de suivi de formation sera remise à tout stagiaire ayant suivi l'intégrité de la formation.